

# Conseil Municipal : Séance du 19 octobre 2021

Sous la Présidence de Monsieur Philippe Canot, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes et Mrs VALSESIA, ROBIN, FLAMBEAUX, SCOLARI, AGON, ARNOULD,

DUCOUDRAY, PELTIER, PICOT, STILLEN

<u>Absents excusés</u>: Madame CANON, procuration à Monsieur CANOT Madame L'HUILLIER, procuration à Madame FLAMBEAUX Madame VILLEDIEU et Monsieur NENIN pas de procuration.

Secrétaire: M Hervé VALSESIA

# Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2021 :

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 15 juillet 2021.

#### Schéma de mutualisation Ardenne Métropole:

Considérant le projet de schéma de mutualisation soumis pour avis au conseil municipal de Sécheval

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Approuve le projet de schéma de mutualisation 2021/2026 d'Ardenne Métropole

# Etat d'assiette 2022 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, demande à l'ONF d'asseoir les coupes de l'exercice 2022 et demande l'ajout de la parcelle 22 pour le besoin de l'affouage de la commune.

Demande la destination des coupes des parcelles pour la campagne 2021/2022.

Demande le martelage et la destination en vente en bloc et sur pied des parcelles touchées par le scolyte.

### Devis passage busé sortie Sécheval/Les Mazures :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, accepte le devis de 844€80 TTC pour la réparation du passage busé sortie Sécheval/les Mazures.

## Demande de subvention:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 100 euros à l'Association les Restos du Cœur.

Ne donne pas suite aux autres demandes de subventions.

## Travaux de rénovation d'un bâtiment communal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve le projet dressé par l'agence 3 Arches, pour la réhabilitation d'un logement communal s'élevant à 160 650,00 HT soit 176 715,00 TTC.

Sollicite des subventions les plus élevées possibles, autorise le Maire à signer, les pièces contractuelles du marché public, relatif aux travaux de réhabilitation d'un logement communal.

## Travaux de voirie:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide d'engager les travaux de voirie rue d'en Haut et rue Dauphine.

Approuve le projet présenté par le bureau d'études VRD conseil de Vouziers (08) Le montant total de l'opération s'élève à 470 404,08 € TTC

Sollicite des subventions les plus élevées possibles,

Autorise le Maire à signer, les pièces contractuelles du marché public, relatif aux travaux de réfection de voirie rue d'en Haut et rue Dauphine.

#### <u>Travaux d'enfouissement :</u>

La commune accepte d'engager les travaux d'enfouissement des réseaux électrique, télécom et éclairage public rue des terres bleues à Sécheval

### Référents territoriaux « Ambroisie » :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Ducoudray Patrick et Monsieur Peltier Michael comme référents territoriaux « Ambroisie ».

#### Questions diverses:

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.